

« Connect mobile 4G » Appels + SMS + MMS illimités 24/7 + Enveloppe Data

- Usages en France métropolitaine et en itinérance depuis l'Union Européenne (1), les DOM/COM (2), la Suisse et l'Andorre.
- Réseaux 2G, 3G, et 4G (3) à utiliser avec un mobile compatible.
- Appels (4), SMS et MMS illimités (5) en France métropolitaine, en itinérance depuis et vers l'U.E(1) et les DOM/COM(2), et en itinérance depuis la Suisse et l'Andorre.
- Appels illimités (4) depuis la France métropolitaine vers les fixes et mobiles de l'U.E(1), l'EEA (6), les DOM/COM (2), la Suisse et l'Andorre.
- SMS et MMS illimités (5) depuis la France métropolitaine vers l'U.E(1), les DOM/COM (2), la Suisse, et l'Andorre.
- XX Go d'Internet mobile (7) + usage modem en France Métropolitaine et en itinérance depuis l'U.E (1), les DOM/COM (2), la Suisse et l'Andorre.

Forfait :	Illimités / Data 2 Go	Illimités / Data 5 Go	Illimités / Data 10 Go	Illimités / Data 20 Go	Illimités / Data 30 Go	Illimités / Data 50 Go	Illimités / Data 100 Go	Illimités / Data 200 Go
Roaming : Enveloppe DATA inclus pour un usage en zone Europe (8) au-delà Roaming Data : tarif catalogue	1 Go	2,5 Go	3 Go	4 Go	5 Go	6 Go	9 Go	16 Go

- L'abonné s'engage à adopter un « comportement raisonnable » pour les communications
 - Au-delà de l'enveloppe Data inclus, Entela pourra réduire le débit ou facturé au tarif catalogue
 - SMS/MMS non surtaxés dans la limite de 200 numéros différents par mois et par ligne.
 - Appels voix n'excédant pas 3h/appel dans la limite de 200 correspondants différents par mois.
 - Par ailleurs, l'utilisation des communications de type Peer to Peer, Newsgroup, et Machine to Machine sont interdites.
- Constitue une utilisation abusive en situation d'itinérance depuis l'U.E(1), les DOM/COM(2), la Suisse et l'Andorre : une consommation en itinérance plus élevée que la consommation nationale et une présence en itinérance plus importante que la présence nationale pendant une période de 4 mois consécutifs, une inactivité prolongée d'une carte SIM associée à l'utilisation principalement sinon exclusivement au sein l'U.E(1), les DOM/COM(2), la Suisse et l'Andorre.
- En cas d'utilisation abusive, Entela procédera à la facturation de frais supplémentaires suivant le catalogue tarifaire :
- La réception et l'envoi illimités de mails et de pièces jointes s'effectuent à partir du client e-mail du Terminal compatible en France métropolitaine, depuis l'U.E(1) et les DOM/COM(2), la Suisse et l'Andorre. Le service est accessible depuis tout compte mail hébergé par un Fournisseur d'Accès Internet utilisant les protocoles IMAP, POP et SMTP (hors services payants).
- Attention, pour accéder au Service 4G, il est indispensable de posséder un terminal compatible et une carte SIM, micro-SIM ou nano SIM 4G. En cas de non couverture 4G, le débit sera basculé automatiquement sur le débit inférieur disponible (H+/3G+/3G/EDGE).
- Le décompte des communications voix nationales et en Itinérance depuis l'U.E(1), les DOM/TOM(2), la Suisse et l'Andorre se fait à la seconde dès la 1ère seconde (sauf pour les communications émises depuis l'étranger – pays autres que les destinations comprises dans le forfait – décomptées à la seconde après la 1ere minute indivisible) et au Ko dès le 1er Ko pour les communications data. Le coût du service des numéros spéciaux et les appels vers les N° spéciaux étrangers sont facturés hors forfait.

Offre réservée exclusivement aux entreprises disposant d'un numéro SIRET et résidant ou justifiant des liens stables impliquant une présence fréquente et significative en France métropolitaine. (1) Union Européenne : Açores, Allemagne, Autriche, Baléares, Belgique, Bulgarie, Canaries, Chypre, Corfou, Crète, Croatie, Cyclades, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Gibraltar, Grèce, Groenland, Guernesey, Hongrie, Îles Åland, Île de Man, Îles Féroé, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madère, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Sardaigne, Sicile, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Vatican. (2) DOM/COM : Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Réunion, Mayotte, St Barthélemy, St Martin, St Pierre et Miquelon. (3) Accès au réseau 4G (débit pouvant aller jusqu'à 150 Mbit/s descendants et 50 Mbit/s montants en métropole) uniquement dans les zones ayant fait l'objet d'un déploiement technique et sous réserve de Terminal et de SIM compatibles et des accords conclus avec les opérateurs étrangers. (4) Hors Visio, coût du service des N° spéciaux métropolitains et hors n° spéciaux des opérateurs étrangers. (5) Hors SMS et MMS surtaxés. (6) EEA : Norvège + Islande + Liechtenstein (7) Usage data en France métropolitaine et en itinérance depuis l'U.E, les DOM/COM, la Suisse et l'Andorre sous réserve du maintien des paramètres de connexion data par défaut. Usage. En cas de connexion via un réseau public, l'Abonné reconnaît être responsable du propre usage du Service. Il est recommandé à l'Abonné de ne pas modifier l'APN de l'Opérateur. A défaut le trafic data généré est facturé hors forfait (5,00 € HT/Mo). (8) Si vous ne vous déplacez pas dans ces zones, l'intégralité de l'enveloppe internet est utilisable en France métropolitaine. (9) Remise appliquée en cas de souscription de l'offre sans mobile subventionné.